

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

CRIO

La société ROSTAING 17 avenue Charles de Gaulle 01800 VILLIEU, déclare sous sa seule responsabilité que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Gant en cuir avec renfort pouce/index doublé laine. Entre la doublure et le gant se trouve un insert. Manchette en croûte avec serrage par auto-agrippant, finition biais coloris bleu.

Est conforme au règlement (UE) 2016/425 du parlement européen et du conseil du 09 mars 2016, ainsi qu'au modèle d'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation UE de type N° : 0072/011/162/07/19/0268, normes EN420+A1:2009 , EN388+A1:2018 , EN511:2006

L'examen UE de type module B a été effectué par l'organisme notifié 0072 - IFTH Avenue Guy de Collonge 69134 Ecully Cedex

L'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité module D sous surveillance de l'organisme notifié :

N°0333

AFNOR Certification

11, rue Francis de Pressensé

93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX 93

Fait à Villieu, le 21 juillet 2020
Responsable Qualité Environnement
G. GURTNER

